

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

du 9 au 31 Mai 2012

votez pour choisir l'orientation nationale de votre syndicat

Editorial

Les positions du SNES, ses orientations sont déterminées par ses syndiqué-e-s. Après les élections académiques qui se sont déroulées au début de l'année, les syndiqué-e-s ont à se prononcer sur le renouvellement de la Commission Administrative Nationale, instance délibérative nationale du SNES entre deux congrès. C'est le véritable « parlement » du SNES et son mode de composition reflète les caractères pluraliste et multicatégoriel de notre syndicat.

Chaque syndiqué-e doit, en effet, émettre deux votes :

- **un vote d'orientation** pour l'une des quatre listes présentées par les tendances (ou courant de pensée) ;
- **un vote de catégorie** (pour les retraité-e-s, chaque tendance présente des candidats).

Vous trouverez, ci-joint, le bulletin de vote.

Les votes par correspondance seront dépouillés à la section académique le lundi 11 juin. Aucun vote, parvenu après le vendredi 8 juin ne pourra être pris en compte. Les délais d'acheminement des enveloppes T étant ce qu'ils sont...

ne tardez pas à voter et à envoyer votre vote au plus tard le 31 Mai !



RETRAITÉ-E-S

Les retraité-e-s votent par correspondance.

A noter que la prochaine réunion du **COLLECTIF des RETRAITÉ-E-S** aura lieu le **Lundi 21 Mai 2012 à 10h00 (à Arcueil)**.

ISOLÉ-E-S

Les syndiqué-e-s isolé-e-s

qui sont adhérent-e-s dans une section de collège, ou de lycée, de moins de 10 syndiqué-e-s **peuvent voter par correspondance.**

Néanmoins, pour la vie de la section syndicale, dès qu'il y a un secrétaire, il est préférable d'organiser le vote dans la section.



**Renvoyer votre vote
au plus vite**

en utilisant l'enveloppe T ci-jointe
Aucun vote, parvenu après le vendredi 8 juin, ne pourra être pris en compte.

C.A NATIONALE

**La CA Nationale est le « parlement » du SNES.
C'est l'instance délibérative entre deux congrès.**

Vous pouvez consulter les listes et les orientations de chaque tendance :

- dans l'US n° 720 du 26 avril que vous avez reçue à votre domicile ou dans votre section syndicale.
- sur le site du SNES-FSU National rubrique « Publications, éditions, culture », lien vers l'US du 26 avril 2012
- sur le site du SNES-FSU Créteil :
<http://www.creteil.snes.edu/militer/le-snes-fsu-et-son-fonctionnement/vote-a-la-ca-nationale-du-snes-du.html>

Vous retrouverez également les procédures et le matériel de vote (*bulletin de vote, procès verbal de dépouillement pour les établissements*) avec le lien ci-dessus.

Organisation et dépouillement du vote dans les établissements :

Vote sous double enveloppe : le bulletin est dans enveloppe « intérieure ». Sur l'enveloppe « extérieure » figurent le nom, la catégorie, éventuellement la signature, de manière à pouvoir vérifier la catégorie.

Dans le même objectif, **le dépouillement se fait par catégorie** conformément au règlement électoral. Les enveloppes sont donc triées par catégorie. Celle de chaque syndiqué-e est vérifiée puis les enveloppes « intérieures » sont extraites et dépouillées (orientation et catégorie). Un bulletin qui comporte un vote dans une catégorie différente de celle du/de la syndiqué-e est NUL.

Chaque électeur doit émarger sur la liste que vous pouvez retrouver sur le site du SNES :
<https://www.snes.edu/private/Listes-d-adherents.html>.

Les secrétaires et trésoriers de section peuvent y accéder avec le n° (6 chiffres) et le mot de passe figurant sur leur carte d'adhérent.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler la section académique : 08 11 11 03 83.

ÉLECTIONS À LA CA NATIONALE

9-31 MAI 2012

1^{er} vote « Orientation »

Pour UNE SEULE des listes ci dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité et Action	École Émancipée	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	Émancipation
--------------------	--------------------	--	--------------

2^{ème} vote « Catégories »

Pour VOTRE catégorie

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
AGRÉGÉ(E)S	T : VOIRIN A S : VALENCE N.	T : DE SCHEPPER A. S : VERDON N.	T : BENOIT C. S : SUCHARD S.	T : REY S. S : VIVÉ N.
CERTIFIÉ(E)S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : MARAND X. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CASSUTO Y.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : CITTANOVA D.
NON TITULAIRES	T : MORDELET C. S : LOMBARD V.	T : BIRLING R. S : ALLAH A.	T : BIEUX G. S : BORGES J.	T : ROUSSEL J.M. S : VANCOSTENOBLE J.M.
CPE	T : HÉRAUT V. S : SAMOUILLE C.	T : BARBAZANGES J.M. S : DARROMAN I.	T : HELLAL M. S : GREINER E.	T : DUBACQ P. S : LAURENTI C.
COPsy/DIR CIO	T : MONNIER M.-A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
RETRAITÉ(E)S	T : CAHOUE M. S : BARDIER J.-Y.	T : BATTIGNE S. S : AVIGNON M.	T : LEFEBVRE M. S : ANDRIÉ C.	T : DESAUTELS N. S : SCHIMMER C.
ÉTUDIANT(E)S- SURVEILLANT(E)S	T : LEMOUSSU A. S : OSTROWSK A.	T : ARRIBAUD G. S : BEKHTARI N.		T : BENA K. S : KINVI J.

➔ **Comment voter ?** ➔

- ➊ Après avoir rempli le bulletin ci-dessus, **insérer-le dans l'enveloppe anonyme marron.**
- ➋ **Glissez celle-ci dans l'enveloppe T.**
- ➌ **Complétez-la en indiquant vos NOM, PRENOM, CATEGORIE. Le n° du DÉPARTEMENT est celui d'adhésion dans l'académie de Créteil (77, 93 ou 94).**
- ➍ **Signez l'enveloppe** (toute enveloppe non signée sera considérée comme non valide).
- ➎ **Postez l'enveloppe T sans l'affranchir.**